



Etat-Civil

Décès

Jean-Michel BAYARD, le 5 novembre 2017

Jean-Marc CABUZEL, le 13 novembre 2017

Agenda

- Vendredi 8 Décembre : Téléthon
- Samedi 9 Décembre : Repas de la Sainte Barbe salle Paul Bourdon - Téléthon
- Dimanche 17 Décembre : Repas des Aînés salle Paul Bourdon
- Vendredi 22 Décembre : Noël des enfants salle Paul Bourdon

ELECTIONS INTEGRALES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SCRUTIN DU 26 NOVEMBRE 2017

- Nombre d'électeurs inscrits : 1 496
- Nombre de votants : 864
- Nombre de bulletins et enveloppes annulés : 40
- Nombre de bulletins blancs : 28
- Nombre de suffrages exprimés : 796

LISTES	CONSEILLERS MUNICIPAUX	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
Liste « REPARTIR DU BON PIED » Conduite par M. Bernard THUILLIER 416 voix	15	3
Liste « UN NOUVEL ELAN POUR BEAUVAL » Conduite par M. Christian BUFFET 380 voix	4	1
TOTAUX	19	4

SONT ELUS CONSEILLERS MUNICIPAUX /

Mr THUILLIER Bernard
Mme MESROUA Martine
Mr OSSART Gilles
Mme THUILLIER - RABOUILLE Agnès
Mr LUCAS Pierre
Mme LIEVRE Sophie
Mr ASTIER Gérard
Mme TABOUX Nathalie
Mr DELPLANQUE Christian
Mme DIEPPE Delphine
Mr BUIRE Clément
Mme BEAUGRAND Evelyne
Mr GAMBETTI Marc
Mme PODEVIN Marie-José
M. MESROUA Jean-Louis
Mr BUFFET Christian
Mme CAVILLON Lise
Mr LAMBERTYN Loïc
Mme DESPREZ Nadine

SONT ELUS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Mr THUILLIER Bernard
Mme MESROUA Martine
Mr OSSART Gilles
Mr BUFFET Christian

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Dimanche soir, le scrutin a porté à la tête de la municipalité une nouvelle équipe avec 52.26% des suffrages exprimés.

Nous remercions tout d'abord les électrices et les électeurs qui nous font confiance. Merci, aussi, à toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien lors de notre distribution de profession de foi. Nous saluons également les électeurs qui ont effectué le geste républicain du vote, donnant ainsi une véritable légitimité à cette élection.

Nous tenons enfin à souligner la qualité de cette campagne, qui s'est déroulée dans la sérénité de part et d'autre. Nous invitons les élus de la liste concurrente à participer aux commissions, afin de contribuer activement à l'évolution de notre village.

Nous serons les élus de tous, avec comme principal objectif l'intérêt général, ainsi que l'amélioration de notre cadre de vie du bien vivre ensemble.

Nous serons également vos représentants au conseil communautaire au sein duquel, nous proposerons des projets de développement de notre communauté, et nous chercherons à renforcer l'esprit communautaire et la solidarité entre tous.

Ce communiqué sera le premier d'une longue série, qui permettra d'informer la population des projets communaux et intercommunaux.

**Liste REPARTIR DU BON PIED
Bernard THUILLIER**

COMMUNIQUE

MESSAGE AUX ELECTEURS

Le 26 novembre dernier, les électeurs de Beauval ont fait le choix d'un nouveau conseil municipal qui devra terminer la mandature interrompue par les événements que vous connaissez. La liste « un nouvel élan pour Beauval » que j'avais l'honneur de conduire n'a pas obtenu la majorité et je le regrette. L'exercice de la démocratie a fonctionné même si l'on peut regretter une faible participation au scrutin. Aujourd'hui, avec mes colistiers, nous voulons remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui ont pris la peine de se déplacer pour exprimer leur choix. Nous voulons remercier particulièrement les 380 personnes qui avaient décidé de nous faire confiance. Nous comprenons leur déception qui est à la hauteur de la nôtre. Nous avons fait de notre mieux et nous avons échoué de peu. Durant les années qui viennent, nous serons quatre à siéger au sein du conseil municipal et soyez sûrs que nous assumerons notre rôle en contribuant au mieux à la gestion de notre commune puisque notre nouveau Maire semble vouloir nous y associer en nous invitant à participer aux commissions communales. Notre vœu à tous est la réalisation des projets en cours et la réussite de BEAUVAL qui doit retrouver une place prépondérante au sein de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie.

Christian BUFFET

**RESUME COMPTE RENDU
SEANCE DU 26 OCTOBRE 2017**

Tous présents sauf Mme CARNOY C. représentée par M. RABOUILLE J., M. PETIT Jacques représenté par M. LEGRAND Joël.

Mme Elodie FONTAINE a été élue secrétaire de séance. Le compte rendu du 03/07/17 a été approuvé à l'unanimité. M. le Maire propose à l'assemblée d'inverser les ordres du jour 1 et 2. Vote à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Création d'une bibliothèque médiathèque

M. le Maire donne la parole à Mme Lise VANDEPUTTE afin qu'elle puisse présenter à l'assemblée le Projet Scientifique Culturel Educatif et Social élaboré avec l'aide de plusieurs bénévoles dans le but de créer une bibliothèque municipale gérée par des bénévoles dans les locaux de l'ancienne école primaire rue de Créqui.

La bibliothèque sera rattachée au Réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Territoires Nord Picardie.

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable sur le principe de création d'une bibliothèque afin que ce projet soit étudié par la prochaine municipalité et que l'équipe de bénévoles puissent continuer à travailler.

Autorisation de signature d'une convention technique et financière avec le Conseil Départemental de la Somme relative aux aménagements de traverse d'agglomération dans le cadre des travaux de déconnexion des eaux pluviales sur la RD 126

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Conseil Départemental de la Somme.

Adoption des statuts de la Communauté de Communes du Territoires Nord Picardie

Le Conseil municipal décide par 10 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention d'approuver les statuts de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

Approbation du rapport de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Maire rappelle que le mécanisme des attributions de compensation (AC) a été créé par la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de **garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources** opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement taxe professionnelle unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres. Ce mécanisme est prévu au IV et au V de l'**article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI)**.

Lorsqu'ils ont adopté le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU), les EPCI perçoivent :

- la cotisation foncière des entreprises en intégralité ;
- la totalité de la part de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) revenant au bloc communal (26,5%) ;
- la totalité des fractions d'IFER revenant au bloc communal ;
- la TASCOM en intégralité ;
- la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non-bâties ;
- des taux additionnels à la taxe d'habitation et aux taxes foncières.

Le Conseil Municipal décide par 11 voix pour et 3 voix contre d'approuver le rapport de la CLECT en application du 1° bis du V de l'article 1609 nonies C du CGI

Approbation du montant d'attribution de compensation

M. le Maire informe l'assemblée que le montant de compensation est de 238 359 € pour Beauval au lieu de 242 195 €.

Le Conseil Municipal décide par 13 voix pour et 1 abstention d'approuver le montant d'attribution de compensation d'un montant de 238 359 € à percevoir en application du rapport de la CLECT.

Tarif concession de cimetière

M. le Maire rappelle la délibération du 03 octobre 2003 portant augmentation des tarifs des concessions de cimetière. Le tarif évolue chaque année en fonction de l'indice INSEE du coût de la construction qui depuis quelques années est en baisse. M. le Maire donne lecture des tarifs des dernières années et propose de fixer un nouveau tarif à compter du 1^{er} janvier 2018 : 25 € le m² pour les concessions trentenaires, 50 € le m² pour les concessions perpétuelles.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 1er janvier 2018

Téléthon

TELETHON 2017 PROGRAMME DES ANIMATIONS BEAUVAL

Vendredi 8 Décembre salle Eugène Greuet:

- Badminton : matchs ouverts à tous à la salle Eugène Greuet à partir de 19h30 avec vente de crêpes, croque-monsieurs et buvette

Samedi 9 Décembre à la Salle Pierre Sueur de 10h à 17h :

- Judo : entraînement habituel, démonstrations et vente de pâtisseries et barbes à papa
- Tennis de table : jeux ouverts à tous, démonstrations
- Buvette au profit du Téléthon par le comité des fêtes
- Musique de Beauval : défilé jusqu'à la salle Pierre Sueur et vente d'objets Téléthon en chemin
- Moving : vente de brochettes de bonbons à la salle et en porte à porte.
- Majorettes : Démonstrations, vente d'objets
- L'association des écoliers : vente de croque-monsieurs.

Vente d'objets chez les commerçants et par les Associations.

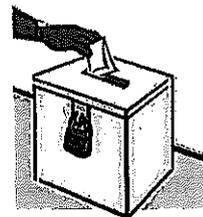
Le ballon au poing versera les bénéfices de 2 championnats au profit du téléthon et sera présent.

Le tarot reversera également des recettes.

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Une permanence pour les demandes d'inscription sera assurée
Le SAMEDI 30 DECEMBRE 2017
de 10 heures à 12 heures**



Passée cette date, toute personne n'ayant pas demandé son inscription sera dans l'impossibilité de voter pour les élections 2018.

**Le Maire,
B.THUILLIER**

Objectif atteint

pour l'association MOVING:

La température à l'intérieur de la salle Paul Bourdon de Beauval est montée de quelques degrés samedi 5 novembre ! La bonne humeur était communicative et nous avons voyagé, certes grâce aux nombreuses épices des différents plats mais aussi grâce aux danseuses qui ont réjoui leurs spectateurs sur des rythmes indiens traditionnels et modernes. Quelques élégantes en saris scintillants, aux couleurs chatoyantes, ainsi qu'un jeune homme enturbanné nous ont surpris pour le plus grand plaisir des yeux.



UN GRAND MERCI A TOUS CEUX qui par leur présence et leur soutien ont contribué au succès de cette soirée placée sous le signe de l'exotisme. Expérience à renouveler.

La présidente. **D. De-Grave.**

LES AMAZONES BEAUVALOISES

remercient les personnes venues participer à leur marché de Noël et bourse aux jouets ainsi que les élus et représentants d'associations et vous donne rendez-vous le 11 mars 2018 pour leur vide grenier qui se déroulera dans cette même salle Eugène Greuet.

Le Comité.


Bravo!

Le 18 novembre dernier, nous avons fêté les 40 ans du club, très grande réussite, nous avons accueilli entre 400 et 500 personnes.. Les trois entraîneurs qui se sont succédés depuis 1978, Lionel Manner, Branquart Martial et Maliar Erick ont répondu présents ainsi que les premières ceintures noires du club Bruno Tiennot, Cathy Demailly, Christine Maliar. La grande famille du judo club Beauvalois était réunie avec une pensée pour son ancien président fondateur du club André Legrand.

Cette soirée Arts Martiaux a regroupé plusieurs disciplines, Kendo, Aïkido, Kung- Fu, Krav Maga, Chanbara, Taekwondo, Tai do,toutes ces démonstrations se sont succédées de 19h à 00h30. Merci à tous d'être venus pour partager cet événement.

Merci à tous les bénévoles sans qui nous n'aurions pu réussir ce challenge et rendez-vous dans 5 ans.



La présidente A. THUILLIER - RABOUILLE